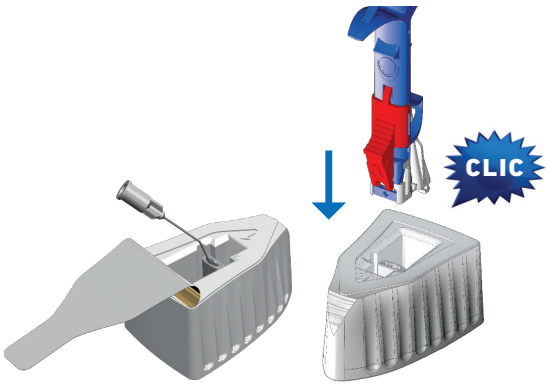

1ère ÉTAPE:
PRÉPARATION DE L'IMPLANT ET CHARGEMENT

Injecter le matériau viscoélastique dans le support de l'implant pendant qu'il est encore dans son environnement liquide. Ne pas entrer la canule dans le support de l'implant afin de ne pas endommager la LIO.
Aligner la flèche du taquet rouge de l'injecteur avec celle du contenant ouvert de la LIO, pour un positionnement correct. Insérer l'injecteur dans le contenant (« clic ») puis le retirer en vérifiant que le support de la LIO est bien chargé sur l'injecteur.

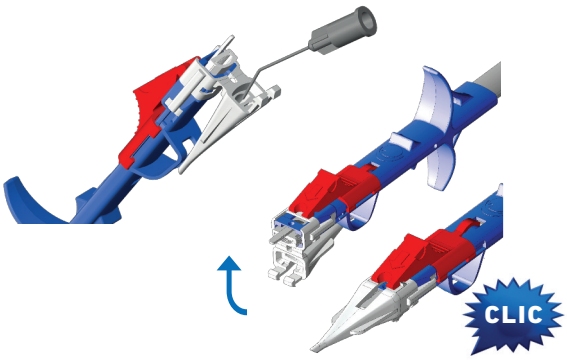

2ème ÉTAPE: **FERMETURE**

Injecter du viscoélatique dans le bec de la cartouche qui se trouve plié à l'arrière de l'injecteur.
Détacher soigneusement le bec de la cartouche de son crochet. Puis remonter le bec jusqu'au « clic ».

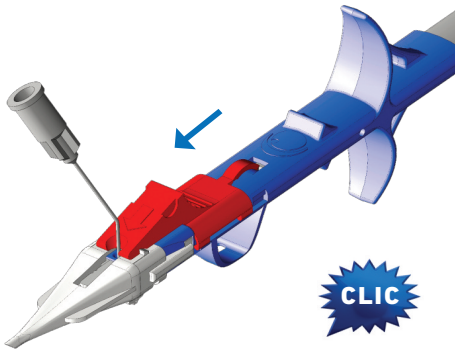

3ème ÉTAPE: **PRÊT**

Pousser le taquet rouge vers l'avant du bec de la cartouche jusqu'à entendre le « clic » de sécurité. Veiller à ne pas pousser prématurément le piston, librement mobile à cette étape. Injecter, par le petit orifice, une quantité suffisante de viscoélastique. Un remplissage du bec à moitié, suffit.

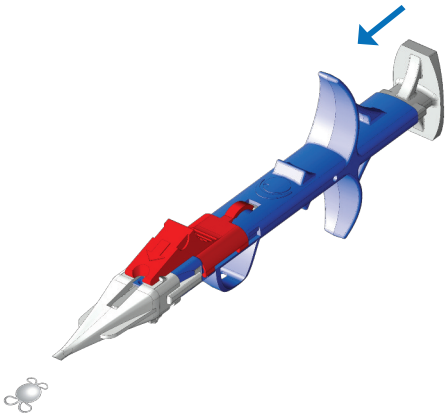

INJECTION

Retourner l'injecteur de façon à ce que le taquet rouge se retrouve dessous, afin d'avoir une vue dégagée du canal d'injection de la LIO. Pousser le piston lentement en regardant la LIO progresser doucement avant d'atteindre la fin des "ailes de la cartouche". Vérifier la position de l'implant dans le bec de la cartouche sous microscope. Une fois que la LIO a atteint les "ailes de la cartouche", arrêter de pousser, retourner l'injecteur de façon à ce que le taquet rouge se retrouve à nouveau dessus et commencer l'injection de la LIO dans l'œil en poussant lentement. Si une trop forte résistance est constatée lors de l'injection, ou si une haptique est coincée entre l'embout rouge et la paroi de la cartouche, tirer le piston en arrière de quelques millimètres et pousser à nouveau l'implant vers l'avant.
Ensuite, procéder à l'injection progressive et lente de l'implant en orientant la cartouche vers le bas.

Fabricant MEDICONTUR (Hongrie) - Ces dispositifs médicaux, de classes IIa et IIb, sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE : 1639 - SGS Belgium NV. Lire attentivement les notices avant toute utilisation. Les notices sont à votre disposition sur simple demande.

MC_CTG_FR v001

MEDICONTUR FRANCE

Fabricant
Medicontur Ltd.
Herceghalmi Road
2072 Zsámbék / Hongrie

Distributeur
Medicontur France
75 Rue Henri Depagneux, 69400 Limas
S.A.S. au capital de 230 000 €
438 095 473 RCS VILLEFRANCHE S/S

Tél. +33 (0)4 69 37 20 04
Fax +33 (0)4 78 51 96 75
contact@medicontur.fr
www.medicontur.fr

CE 1639